Modèle[[1]](#footnote-1) pour la déclaration conjointe sur l’alimentation des nourrissons et des jeunes enfants dans le contexte de la pandémie COVID-19

**<*Les Signataires>* appellent TOUS à contribuer à la réponse à la pandémie de COVID-19 pour protéger, promouvoir et soutenir l’alimentation et les soins des nourrissons et des jeunes enfants et de leurs gardiens. Ceci est essentiel pour soutenir la survie, la croissance et le développement de l’enfant et pour prévenir la malnutrition, la maladie et la mort.**

**Cette déclaration conjointe a été publiée pour aider achever une action immédiate, coordonnée et multisectorielle sur l’alimentation des nourrissons et des jeunes enfants (ANJE) conformément à la note d’orientation ‘ANJE dans le contexte de la réponse à la pandémie COVID-19’[[2]](#footnote-2).**

Encadré 1 - Recommandations relatives à l’alimentation des nourrissons et des jeunes enfants

|  |
| --- |
| Les enfants de la naissance jusqu’à deux ans sont particulièrement vulnérables à la malnutrition, à la maladie et à la mort. Les pratiques ANJE recommandées à l’échelle mondiale protègent la santé et le bien-être des enfants et sont particulièrement pertinentes en cas d’urgence. Les **pratiques recommandées**[[3]](#footnote-3)  sont les suivantes :1. **Initiation précoce de l’allaitement** **maternel** (mettre le bébé au sein dans l’heure suivant la naissance) ;
2. **Allaitement exclusif** pendant les 6 premiers mois (pas de nourriture ou de liquide autre que le lait maternel, pas même de l’eau à moins d’être médicalement indiqué) ;
3. Introduction d’une **alimentation complémentaire** adaptée à l’âge, sûre et nutritionnellement adéquate à partir de l’âge de 6 mois ;
4. **Poursuite de l'allaitement** jusqu'à 2 ans et au-delà.

Dans le contexte de la pandémie du COVID-19, les **pratiques ANJE devraient être protégées, promues et soutenues** tout en *appliquant une hygiène respiratoire appropriée* pendant l’alimentation, les soins et le contact avec le nourrisson et le jeune enfant conformément à la note d’orientation ANJE dans le contexte du COVID-19. |

**Aspects particuliers de la pandémie COVID-19 qui peuvent avoir un impact négatif sur les pratiques d’alimentation des nourrissons[[4]](#footnote-4):**

* **Politiques et pratiques** mises en œuvre pour les mères et les nourrissons atteints de COVID-19 (soupçonnés ou confirmés) dans la période postnatale immédiate **qui séparent physiquement les nourrissons de leur mère,** et quirendent plus difficile démarrer et de maintenir l’allaitement maternel.
* **Diminution de l’accès aux services de santé** et aux services de soutien de l’ANJE (p. ex. personnel qualifié) en raison des restrictions à la mobilité ou de la maladie des agents de santé.
* **Perte de soutien social** pour les femmes enceintes et allaitantes (FEA) en raison de la distanciation sociale et de la peur du contact.
* **Fausses croyances, désinformation et idées fausses** sur l’alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et manque de compréhension que le stress ou le traumatisme n’ont pas d’impact sur la production de lait et que l’allaitement maternel est sûr pour les mères positives au COVID-19.

**Préoccupations pour la chaine d’approvisionnement de substituts du lait maternelle (SLM),** augmentation de la demande et panic concernant les ruptures de stock, ce qui pourrait entrainer la manque de SLM pour les **nourrissons qui en ont besoin ;** distribution de **SLM mal/non ciblée** et commercialisation inappropriée des **préparations pour nourrissons.**

**Préoccupations au sujet de la transmission du COVID-19 par les aliments**, affectant les pratiques alimentaires complémentaires et l’alimentation des mères.

**L’incapacité de mettre en œuvre** les mesures de prévention et contrôle des infections recommandées.

**Un accès compromis aux marchés et aux produits** **frais**, ce qui peut entraîner une dépendance excessive à l’égard d’aliments hautement transformés qui sont généralement de faible valeur nutritive et inappropriés pour les nourrissons et les jeunes enfants.

**Appel d'intérêt**

Conformément à la note d’orientation sur l’alimentation des nourrissons et des jeunes enfants dans le contexte du COVID-19, et in considération des points susmentionnée, **nous signataires de cette déclaration appelons toutes les organisations** à assurer un soutien aux programmes, plans et initiatives visant à protéger, promouvoir et soutenir les pratiques ANJE recommandées :

**Prioriser et identifier les besoins des femmes enceintes et allaitantes dès le début et fournir une protection et un soutien adéquats en conformité avec la note d’orientation sur l’ANJE dans le contexte du COVID-19.** Veiller à ce que les nourrissons nés de mères atteintes de COVID-19 soupçonnés ou confirmés aient accès aux services de santé et qu’ils soient soutenus au début de l’initiation de l’allaitement maternel, y compris le contact peau-à-peau précoce, et à l’allaitement exclusif, tout en appliquant les précautions d’hygiène nécessaires et en s’assurant que des mesures sont prises afin d’éviter de séparer le bébé de sa mère ou perturber l’allaitement.

**Protéger et répondre aux besoins des nourrissons et des jeunes enfants qui ne sont pas allaités et minimiser les risques auxquels ils sont exposés.** Les nourrissons qui dépendent exclusivement des préparations pour nourrissons devraient être identifiés, évalués et ciblés d’urgence avec un paquet d’actions essentiels (y compris l’approvisionnement régulière en SLM, en matériel approprié pour la préparation, une formation pratique sur l’hygiène de la préparation et un suivi régulier à distance). Si possible et les mères sont disposées, fournir des conseils à distance et un soutien pour le rétablissement de l’allaitement maternel.

**Assurer la disponibilité régulière des aliments nutritifs et frais et des produits de base à des prix abordables pour les enfants, les femmes et les familles.** Lorsqu’il y a des lacunes identifiées dans la disponibilité de et dans l’accès aux aliments, facilitez l’accès à des aliments complémentaires sûrs et adaptés à l’âge. Les familles devraient recevoir un soutien sur quels aliments donner, quand et comment pour permettre aux jeunes enfants de maintenir une alimentation saine ainsi que promouvoir la consommation d’eau potable.

**Ne demandez pas, ne soutenez pas, n’acceptez pas et ne distribuez pas de dons de SLM (y compris les préparations pour nourrissons), d’autres produits laitiers, d’aliments complémentaires et de matériel (tel que biberons et tétines). N’incluez pas les produits achetées ou données dans les distributions générales.** Les SLM doivent être achetées (par le fournisseur ou la personne soignant) et fournies dans le cadre d’un paquet de soins en fonction de besoins bien identifiés et devraient être conformes au Code. Le **lait humain provenant des donneuses** ne devrait pas être envoyé dans les zones touchées par le COVID-19, sauf s’il y a un besoin bien identifié et dans le cadre d’une intervention coordonnée qui doit inclure une chaîne du froid.

**Veiller à ce que les femmes enceintes et allaitantes (FEA) aient accès à la nourriture, à l’eau, à la protection, au soutien psychosocial et à d’autres interventions pour répondre aux besoins essentiels.** Envisager des approches innovantes pour le soutien à distance dans le contexte des mesures de confinement.

**Identifier la nature et l’emplacement des nourrissons, enfants, et mères à haute risque et répondre à leurs besoins.** Cela inclue sans se limiter, les nourrissons de faible poids à la naissance, les enfants malnutris, y compris les nourrissons de moins de 6 mois, les enfants handicapés, les nourrissons exposés au VIH, les nourrissons orphelins, les mères sous-alimentées ou gravement malades, les mères traumatisées où les mères séparées de leurs enfants.

|  |
| --- |
| Si vous avez **des questions specifiques sur l’ANJE dans le contexte du COVID-19,** prière de les poster sur le forum EN-NET sur la ‘Programmes de nutrition dans le contexte du Covid-19’ : <https://www.en-net.org/forum/31.aspx> |

**Pour plus d’info veuillez contacter** *<Nutrition Cluster / Working Group Contact Information> <IFE Coordination authority>, etc.*

1. *Ce modèle de déclaration conjointe sur l’alimentation des nourrissons et des jeunes enfants (IYCF) dans le contexte de la pandémie de Covid-19 comprend une consolidation des recommandations disponibles relatives à l’IYCF dans le contexte de Covid-19. Il doit être adapté par les pays ou les grappes nutritionnelles et qui sera publié au niveau national. Il a été développé par le groupe de base IFE. Il est important que cette déclaration conjointe soit accompagnée du mémoire de programmation de l’IYCF (3).*  [↑](#footnote-ref-1)
2. *https://www.nutritioncluster.net/sites/default/files/2020-04/ANJE%20Note%20Orientation%20COVID-19%20FR%20V.30.03.20.pdf* [↑](#footnote-ref-2)
3. *https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/infant-and-young-child-feeding* [↑](#footnote-ref-3)
4. *Ajouter d’autres qui sont pertinents pour le pays / contexte* [↑](#footnote-ref-4)